

## RAPPORT DE SURVEILLANCE

# La légionellose en Ontario : du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025

Date de publication : juillet 2025

## Introduction

Le présent rapport, qui résume l'épidémiologie des cas de légionellose confirmés en laboratoire en Ontario, met l'accent sur les cas déclarés en 2025 et les comparaisons avec les tendances des dernières années.

*Legionella* est un groupe de bactéries que l'on retrouve dans les milieux aquatiques naturels et qui peuvent croître dans les installations aquatiques artificielles, comme la plomberie, les tours de refroidissement, les spas, les douches et les fontaines décoratives. L'humain peut contracter *Legionella* en inspirant des gouttelettes de vapeur ou d'eau contaminée. La légionellose est un spectre de maladies causées par l'infection à *Legionella*; elles vont de la maladie bénigne semblable à la grippe (fièvre de Pontiac) à l'infection pulmonaire grave ou à la pneumonie (maladie du légionnaire) pouvant entraîner l'hospitalisation et le décès.

La légionellose est une maladie importante sur le plan de la santé publique au sens du [Règlement de l'Ontario 135/18 pris en application de la Loi sur la protection et la promotion de la santé](#)<sup>1</sup>. Pour en savoir plus sur la légionellose, y compris la définition de cas provinciale, consultez le document [Appendix 1: Case Definitions and Disease Specific Information – Disease: Legionellosis](#) du ministère de la Santé (MSAN) de l'Ontario, la [page Web sur la légionellose](#) de Santé publique Ontario (SPO) et le [Document de référence pour les enquêtes sur la Legionella](#) du MSAN de l'Ontario<sup>2-4</sup>.

## Messages clés

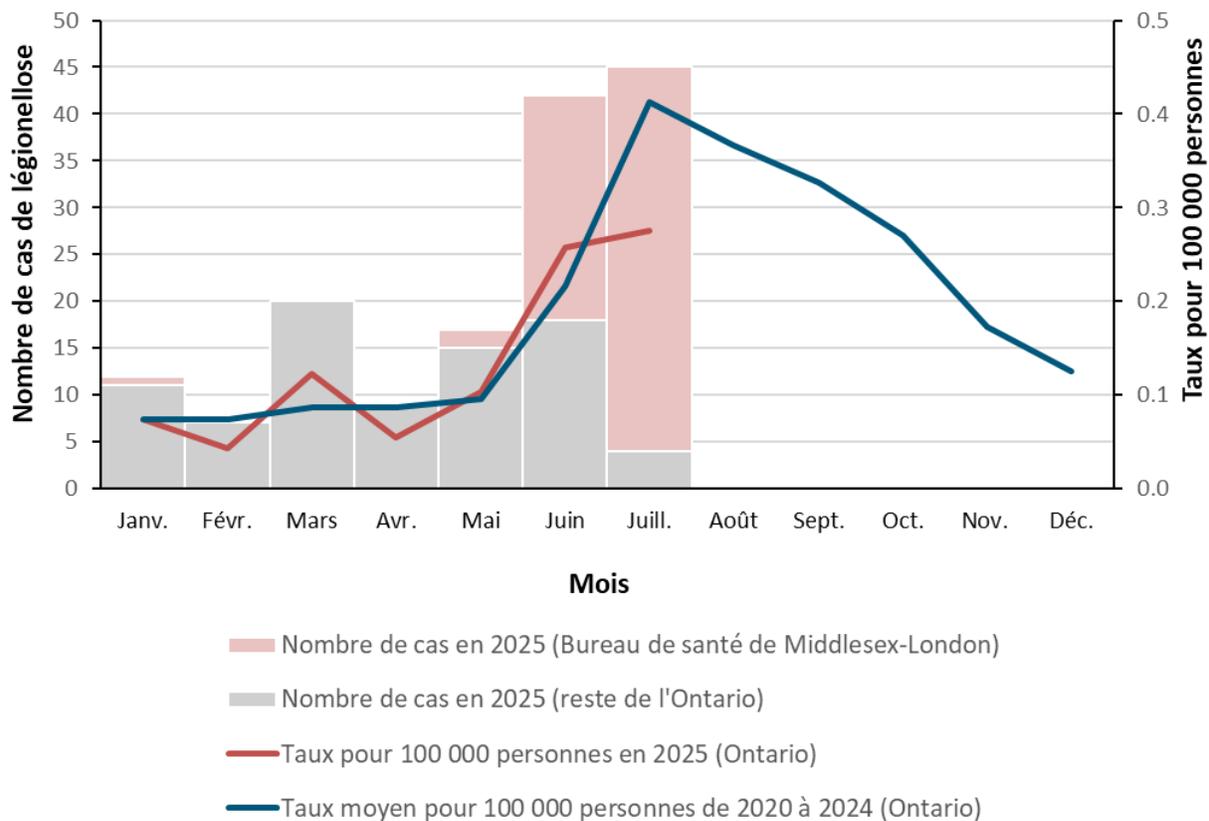
- Les bactéries du groupe *Legionella* se retrouvent partout dans l'environnement, et la plupart des cas de légionellose déclarés dans la province sont sporadiques, sans lien avec une éclosion identifiée.
- 152 cas de légionellose sont survenus en Ontario, dont la date des épisodes se situait entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 16 juillet 2025.
- Les taux mensuels de cas de légionellose pour 100 000 habitants enregistrés en 2025 sont similaires à ceux des années précédentes.
- Une éclosion de légionellose est en cours au Bureau de santé de Middlesex-London (MLHU). Ce rapport permet de comparer les tendances des cas de légionellose au MLHU par rapport au reste de l'Ontario. Pour plus de détails et pour des mises à jour au sujet de l'épidémie actuelle, veuillez consulter le site Web du MLHU<sup>5</sup>.
- Du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025, 68 cas de légionellose ont été signalés au MLHU, ce qui représente 44,7 % (68/152) de tous les cas signalés en Ontario en 2025 à ce jour.
- Sur les 68 cas signalés au MLHU, 66 (97,1 %) étaient liés à l'éclosion actuelle.
- Le MLHU avait fait face à une éclosion de légionellose en 2024, avec un total de 30 cas confirmés de légionellose<sup>6</sup>.

## Faits saillants

- Comme souvent lors des années précédentes, les cas de légionellose en Ontario en 2025 ont commencé à augmenter en juin. Jusqu'à maintenant, 45 cas ont été signalés en juillet au total, dépassant ainsi déjà les 42 cas signalés en juin ([Figure 1](#)).
  - Plus de la moitié des cas recensés en juin et tous les cas signalés à ce jour en juillet, sauf quatre, sont survenus au MLHU.
  - Le nombre de cas signalés au MLHU en juin et juillet 2025 est plus élevé qu'il ne l'était en 2024 pour ces mêmes mois ([Figure 2](#)).
- Comme lors des années précédentes, les plus hauts taux de légionellose en Ontario en 2025 ont été constatés chez les hommes et les adultes plus âgés ([Tableau 1](#)).
- Les taux de légionellose varient selon le bureau de santé publique (BSP), le taux le plus élevé à ce jour en 2025 ayant été observé au MLHU avec 11,4 cas pour 100 000 habitants ([Figure 3](#)).
- En 2025, la proportion de tests positifs de *Legionella* effectués par SPO (pourcentage de positivité) a augmenté à la fin du mois de juin et s'élevait autour de 10 % au début du mois de juillet. Le pourcentage de positivité semble diminuer ([Figure 4](#)).
- La gravité des cas de légionellose, résumée dans le tableau 2, doit être interprétée en tenant compte de l'effet possible des retards de déclaration et du fait que les données pour 2025 ne se rapportent qu'à une partie de l'année. La proportion de cas de légionellose à ce jour en 2025 :
  - avec une hospitalisation déclarée (46,7 %) est inférieure à la moyenne annuelle pour la période 2020-2024 (75,5 %);
  - ayant entraîné un décès (8,6 %) est supérieure à la moyenne annuelle pour la période 2020-2024 (6,4 %) ([Tableau 2](#)).

## Tendances

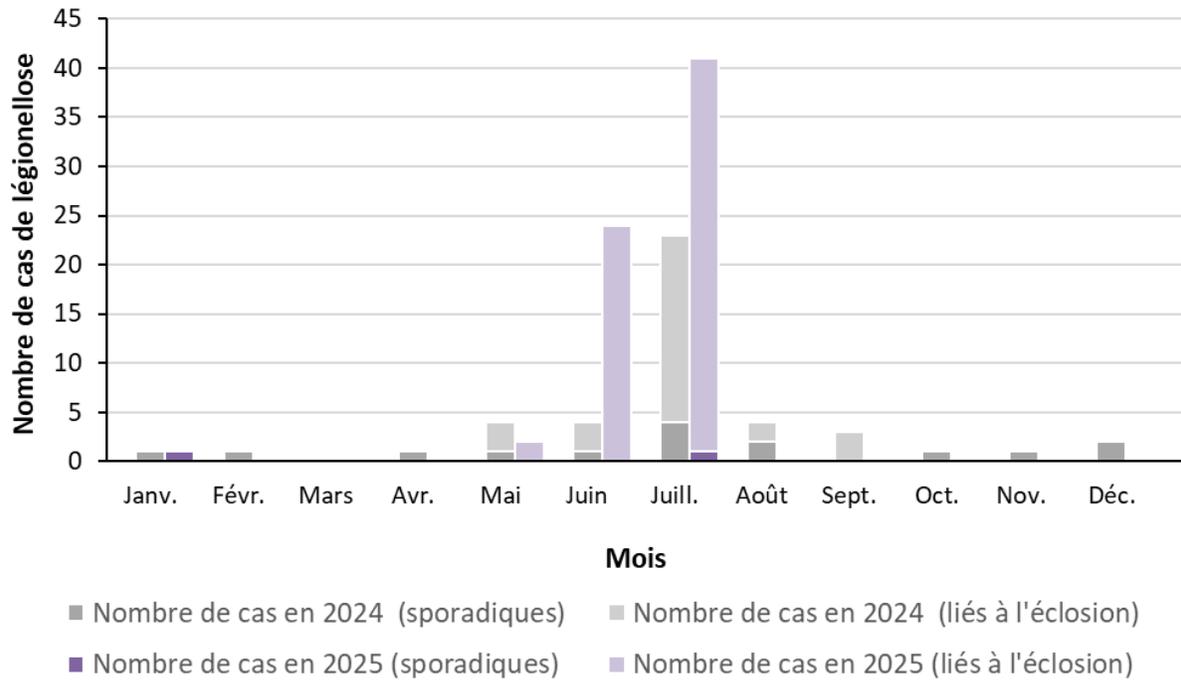
**Figure 1 : Nombres et taux de cas confirmés de légionellose par tranche de 100 000 personnes en Ontario pour l'année 2025\* comparativement aux taux moyens de 2020 à 2023, selon le mois**



**Source de données :** Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 16 juillet 2025].

\*seules les données pour l'intervalle du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025 sont incluses.

**Figure 2 : Nombres de cas confirmés de légionellose au Bureau de santé de Middlesex-London en 2025\* comparativement à 2024, selon le mois**



**Source de données :** Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 16 juillet 2025].

\*seules les données pour l'intervalle du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025 sont incluses.

**Tableau 1 : Nombres et taux de cas confirmés de légionellose par tranche de 100 000 personnes en Ontario, selon le sexe\* et l'âge, pour l'année 2025\*\* comparativement à la moyenne des cinq années précédentes (2020 - 2024)**

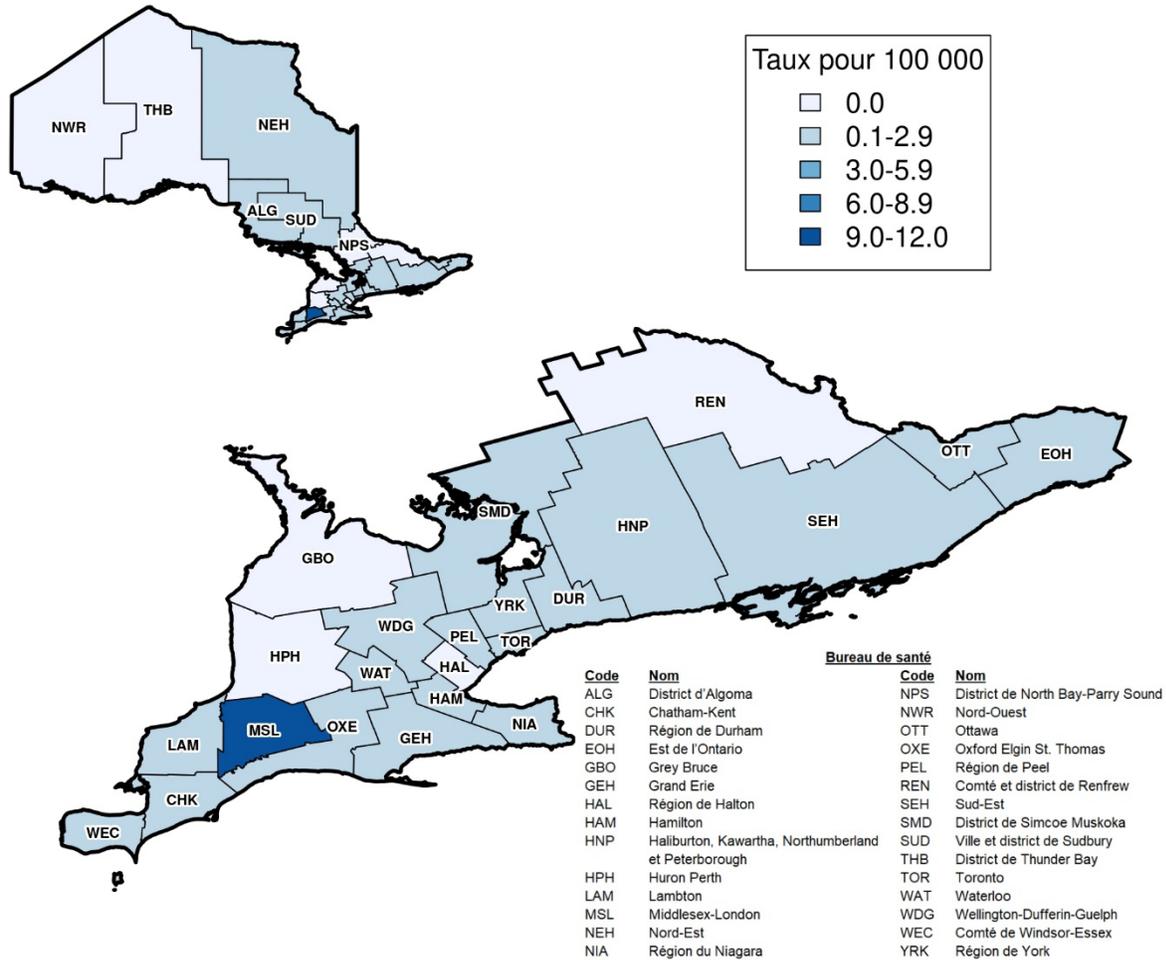
Sexe et groupe d'âge (années)	Nombre total de cas déclarés du 1 <sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025	Taux par tranche de 100 000 personnes pour l'intervalle du 1 <sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025	Nombre annuel moyen de cas déclarés du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024	Taux annuel moyen par tranche de 100 000 personnes pour l'intervalle du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024
Femmes	61	0,7	114,0	1,5
Hommes	91	1,1	237,8	3,1
Non précisé	0	S.O.	0,0	S.O.
0 – 19	0	S.O.	1,0	<0,1
20 – 39	11	0,2	16,6	0,4
40 – 59	38	1,0	105,0	2,7
60 – 79	82	2,5	184,4	6,0
≥ 80	21	2,7	44,6	6,4
Inconnu	0	N/A	0,2	S.O.
<b>Total</b>	<b>152</b>	<b>0,9</b>	<b>351,8</b>	<b>2,3</b>

**Source de données :** Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 16 juillet 2025].

\*Le présent rapport utilise le mot sexe pour désigner les valeurs indiquées dans le champ du sexe du SIISP. Trois valeurs de sexe sont dérivées des données saisies dans le SIISP : Homme, Femme et Non précisé. Les trois valeurs sont combinées dans la présentation des nombres ou des taux totaux.

\*\*seules les données pour l'intervalle du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025 sont incluses.

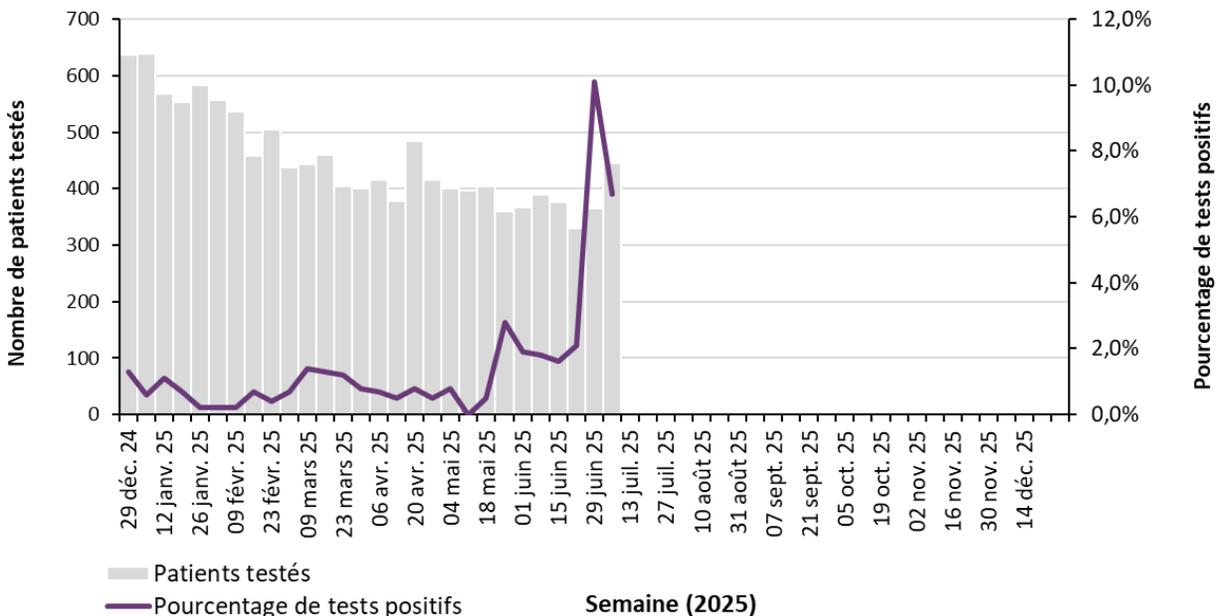
**Figure 3 : Taux de cas confirmés de légionellose signalés du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025 en Ontario, selon le bureau de santé publique**



**Source de données :** Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 16 juillet 2025].

## Dépistage

Figure 4 : Nombre de personnes ayant fait l'objet d'un test de dépistage pour *Legionella* et pourcentage de positivité en Ontario, selon la semaine, 2025\*



**Source de données :** Système de gestion de l'information des laboratoires de SPO

**Remarque :** Les tests de la semaine la plus récente ne sont pas terminés en raison de l'attente des résultats. Regroupe toutes les méthodes de dépistage de *Legionella* utilisées par le laboratoire de SPO. Une personne est jugée positive si un échantillon était positif selon toute méthode de dépistage validée. La semaine a été déterminée en fonction de la date où le laboratoire de SPO a reçu l'échantillon, et la date de début de chaque semaine figure sur l'axe horizontal.

\*La première semaine inclut les données du 29 au 31 décembre 2024.

## Gravité

**Tableau 2 : Hospitalisations et décès parmi les cas confirmés de légionellose en Ontario, selon le sexe\* et l'âge : année 2024 comparativement à la moyenne des cinq ans précédents (2019 – 2023)**

Sexe et groupe d'âge (années)	Nombre (%) de cas hospitalisés du 1 <sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025	Nombre (%) moyen de cas hospitalisés par année du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024	Nombre (%) de décès du 1 <sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025	Nombre (%) moyen de décès par année du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024
<b>Femmes</b>	34/61 (55,7)	85,4/114 (74,9)	4/61 (6,6)	6,8/114 (6,0)
<b>Hommes</b>	37/91 (40,7)	180,2/237,8 (75,8)	9/91 (9,9)	15,8/237,8 (6,6)
<b>Non précisé</b>	0/0 (S.O.)	0/0 (S.O.)	0/0 (S.O.)	0/0 (S.O.)
<b>0 – 19</b>	0/0 (S.O.)	0,8/1 (80,0)	0/0 (S.O.)	0/1 (0,0)
<b>20 – 39</b>	5/11 (45,5)	11,6/16,6 (69,9)	0/11 (0,0)	0,6/16,6 (3,6)
<b>40 – 59</b>	17/38 (44,7)	77,8/105 (74,1)	3/38 (7,9)	2,4/105 (2,3)
<b>60 – 79</b>	35/82 (42,7)	140,8/184,4 (76,4)	5/82 (6,1)	14,6/184,4 (7,9)
<b>≥80</b>	14/21 (66,7)	34,6/44,6 (77,6)	5/21 (23,8)	5/44,6 (11,2)
<b>Inconnu</b>	0/0 (S.O.)	0,0/0,2 (0,0)	0/0 (S.O.)	0/0,2 (0,0)
<b>Total</b>	<b>71/152 (46,7)</b>	<b>265,6/351,8 (75,5)</b>	<b>13/152 (8,6)</b>	<b>22,6/351,8 (6,4)</b>

**Source de données :** Ontario. Ministère de la Santé. Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) [base de données]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario [extrait le 16 juillet 2025].

\*Le présent rapport utilise le mot sexe pour désigner les valeurs indiquées dans le champ du sexe du SIISP. Trois valeurs de sexe sont dérivées des données saisies dans le SIISP : Homme, Femme et Non précisé. Les trois valeurs sont combinées dans la présentation des nombres ou des taux totaux.

\* seules les données pour l'intervalle du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025 sont incluses.

# Notes techniques

## Sources de données

- Les données du présent rapport sont tirées des renseignements saisis dans la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé (MSAN) de l'Ontario **jusqu'à 9 h le 16 juillet 2025**.
- Les données relatives au dépistage et au pourcentage de positivité ont été extraites du Système de gestion de l'information des laboratoires de SPO **le 16 juillet 2025**.
- Les estimations de la population qui ont servi à calculer les taux de cas reposent sur les estimations démographiques ontariennes de 2020 à 2022<sup>7</sup> provenant de Statistique Canada et des projections démographiques de 2023 et de 2025 pour l'Ontario<sup>8</sup> provenant du ministère des Finances de l'Ontario.

## Mises en garde relatives aux données du SIISP

- Le SIISP est un système dynamique de déclaration des maladies qui permet la mise à jour en continu des données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP dressent un portrait au moment de l'extraction et peuvent différer de celles des rapports précédents ou subséquents.
- Les données tiennent compte uniquement des cas de légionellose confirmés en laboratoire, signalés à la santé publique et consignés dans le SIISP. Par conséquent, tous les nombres de cas présentent des degrés variables de sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la connaissance de la maladie et les comportements liés à l'obtention de soins médicaux, qui peuvent dépendre de la gravité de la maladie, des pratiques cliniques et des variations dans les tests de laboratoire et les habitudes de déclaration.
- Seuls les cas de légionellose correspondant à la classification des cas confirmés décrite dans les définitions de cas de surveillance du MSAN de l'Ontario sont inclus dans les nombres de cas déclarés.
  - Les définitions provinciales de cas de surveillance accessibles en ligne dans le [Protocole concernant les maladies infectieuses](#)<sup>2</sup> sont les plus à jour.
  - Des changements apportés au fil des ans aux définitions de cas de surveillance provinciale et à la classification des maladies pourraient influencer sur l'analyse de l'évolution des tendances. Dans le SIISP, les cas sont classés en fonction des définitions de cas de surveillance du MSAN de l'Ontario qui sont en vigueur au moment du repérage du cas.
  - Le rapport technique de SPO intitulé [Factors Affecting Case Definition Changes in Ontario 1991-2016](#)<sup>9</sup> présente des renseignements plus détaillés sur ce sujet.
- Les cas sont déclarés selon la date de l'épisode, qui est la date estimée d'apparition de la maladie. Pour déterminer cette date, le SIISP respecte la hiérarchie suivante : date d'apparition des symptômes > date de prélèvement de l'échantillon > date du test de laboratoire > date de déclaration.
  - Par exemple, si la date d'apparition des symptômes est connue, elle est la date de l'épisode. Sinon, la date suivante dans la hiérarchie (en l'occurrence la date de prélèvement de l'échantillon) est utilisée, et ainsi de suite.
- Des doublons de cas peuvent être compris s'ils n'ont pas été repérés et réglés au niveau local ou provincial avant l'extraction des données du SIISP.
- Santé publique Ontario effectue la plupart des tests de *Legionella* à l'échelle de la province.
- L'interprétation des données de 2025 sur la gravité doit tenir compte de l'incidence potentielle des délais de signalement.

- Les cas de légionellose hospitalisés sont déterminés en fonction de la description du type d'intervention « Hospitalisation » ou « USI » et de la date de début de l'intervention indiquée qui correspond à la date de l'épisode du cas ou à une date ultérieure.
- Les cas de légionellose décédés sont déterminés en fonction de la description de l'issue du cas correspondant à « Décès » et à tout type de décès non déclaré comme « Maladie transmissible non liée à la cause du décès ».
- S'il est précisé que le bureau de santé ayant établi le diagnostic d'un cas est « MSSLD » (indiquant que la personne n'est pas résidente de l'Ontario), le cas est exclu de l'analyse.

## Références

1. *Désignation de maladies*, Règl. de l'Ont. 135/18. Disponible à : <https://www.ontario.ca/lois/reglement/180135>.
2. Ontario. Ministère de la Santé. *Ontario Public Health Standards: Requirements for Programs, Services and Accountability. Infectious Disease Protocol. Appendix 1: Case Definitions and Disease Specific Information. Disease: Legionellosis*. En vigueur : mai 2022 [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2022 [consulté le 16 juill. 2025]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/legionellosis>.
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Légionellose (Legionella, maladie du légionnaire)* [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2024 [mis à jour le 13 décembre 2024; consulté le 16 juill. 2025]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/Diseases-and-Conditions/Infectious-Diseases/Respiratory-Diseases/Legionellosis>.
4. Ontario. Ministère de la Santé. *Document de référence pour les enquêtes sur la Legionella* [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2025 [consulté le 16 juill. 2025]. Disponible à : <https://www.ontario.ca/files/2025-01/moh-ohps-legionellosis-fr-2025-01-06.pdf>.
5. Bureau de santé de Middlesex-London. *Confirmed Legionnaires Disease Cases in the Middlesex-London Region*. Nouvelles du bureau de santé de Middlesex-London [Internet], [consulté le 16 juill. 2025]. Disponible à : <https://www.healthunit.com/confirmed-legionnaires-disease-cases>
6. Bureau de santé de Middlesex-London. *Middlesex-London Health Unit Declares End of Legionella Outbreak*. Nouvelles du bureau de santé de Middlesex-London [Internet], 11 octobre 2024 [consulté le 16 juill. 2025]. Disponible à : <https://www.healthunit.com/news/Legionella-outbreak-over>.
7. Statistique Canada. *Tableau 17-10-0134-01 : Estimations de la population (Recensement de 2016 et données administratives), selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2018) et groupes de régions homologues* [Internet]. Ottawa (Ontario) : gouvernement du Canada; 2 mars 2023 [extrait le 13 mars 2023]. Disponible à : <https://doi.org/10.25318/1710013401-fra>.
8. Population Reporting. *Population projections public health unit, 2023-2046* [fichier de données]. Toronto (Ontario) : ministère des Finances [producteur]; Toronto (Ontario) : Ontario. Ministère de la Santé, SavoirSanté Ontario [distributeur]; [données extraites le 10 juin 2024].
9. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Appendix: Factors affecting Case Definition Changes in Ontario, 1991-2016* [Internet]. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2018 [consulté le 13 février 2025]. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/A/2018/appendix-factors-reportable-diseases-ontario-1991-2016.pdf?rev=b261bd175c184250a8e22df0f1866902&sc\\_lang=en](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/A/2018/appendix-factors-reportable-diseases-ontario-1991-2016.pdf?rev=b261bd175c184250a8e22df0f1866902&sc_lang=en).

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). La légionellose en Ontario : du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juillet 2025. Toronto (Ontario) : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2025.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de SPO.

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario (SPO) est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. SPO met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](https://santepubliqueontario.ca).